



Une rentrée réussie ?

Mais sans assistant·es de service social...

Alors que Jean-Michel Blanquer ne cesse de dire et de répéter que la rentrée s'est bien passée, sur le terrain force est de constater que le discours n'est pas le même !

Ainsi malgré la crise sanitaire qui a accentué la crise sociale, conséquence d'une politique ultra-libérale, aucune création de poste d'assistant·es de service social pour cette rentrée! Pourtant les situations des élèves, des familles, des étudiant·es, des agent·es continuent de se dégrader.



Des postes vacants...

Sur l'ensemble du territoire, des dizaines de postes restent encore à ce jour vacants. Dans l'académie de Créteil, où on nous dit que la rentrée s'est passée sans accrocs, une trentaine de postes d'assistant·es de service social et/ou conseiller·ères techniques coordinateur·trices sont vacants dans des dizaines d'établissements. Sans compter des problèmes de secrétariat dans les services dans plusieurs autres académies .



Des droits perdus...

Dans les établissements cela se traduit concrètement par des droits qui ne pourront pas être ouverts : droit à la bourse permettant pourtant aux élèves de bénéficier d'une aide à la cantine, tarif réduit sur les cartes de transport, fond social pouvant être sollicité par les élèves pour une aide à l'achat de fournitures scolaires, aides à l'inscription aux associations sportives etc. Mais ce sont aussi des élèves qui ne trouveront pas le personnel qualifié et formé pour entendre et agir face à leur détresse, leur souffrance psychologique. Ils-elles repartiront chez eux-elles sans avoir pu se confier. Ce sont également des équipes de direction et pédagogiques, qui sont elles aussi confrontées à des situations auxquelles elles ne peuvent pas faire face sans le conseil technique apporté par les assistant·es de service social. Certaines situations requièrent l'expertise, l'intervention et l'évaluation de ces personnels. On pense notamment aux situations d'enfants en danger ou en risque de l'être. On ne s'improvise pas travailleur·euse social·e. Cela nécessite l'obtention d'un diplôme d'État même si certain·es souhaiteraient peut-être qu'il en soit autrement.

Comment expliquer cette situation ? Pour le ministère : « *il ne manque pas de postes mais de ressources, nous ne sommes pas à saturation de moyens, c'est bien pour cela d'ailleurs que nous sommes convaincus que l'accueil de stagiaires est déterminant pour le recrutement* ».

Et si nous parlions rémunération et conditions de travail ?

Depuis plus de dix ans, la valeur du point d'indice n'a pas été revalorisée et ce n'est pas la revalorisation indemnitaire entamée l'année dernière, qui certes est significative, qui attirera les assistant·es de service social et les conseiller·ères techniques à venir dans certaines académies. Ne pourrait-on pas plutôt réfléchir à une augmentation significative du point d'indice ?

Mais surtout ne pourrait-on pas redonner du sens au travail social et à nos missions de service public ? De plus en plus de personnels sociaux, en effet, se posent la question du sens de leur travail.